LIVRET D'ACCUEIL

EDITION 2016-2017

Le Centre Hospitalier à visage humain

Centre Hospitalier
Boulogne sur Mer

Centre Hospitalier
de Boulogne-sur-Mer

Allée Jacques Monod, BP 609
62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
Tél : 03 21 99 33 33
www.ch-boulogne.fr

Edition 2015 - 2016. Création : **demain l'Agence**

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

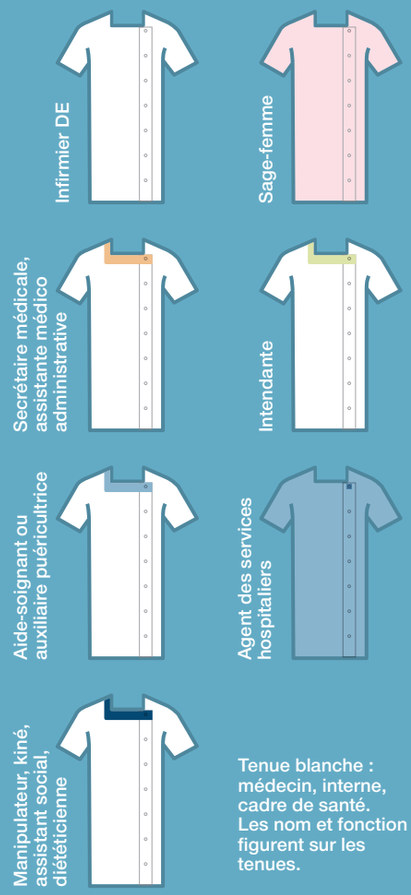

Tenue blanche : médecin, interne, cadre de santé. Les nom et fonction figurent sur les tenues.

L'ensemble du personnel de l'hôpital conjugue compétences professionnelles et qualités personnelles pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.

CHARTE DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE

Les droits essentiels de la personne hospitalisée sont décrits dans une charte affichée dans les services de soins (circulaire DHOS/E1/DGS/DS1B/ SD1C/ SD4A/2006/90 du 2 mars 2006).

Les principes généraux et le document intégral en plusieurs langues et en braille sont accessibles sur le site internet **www.sante.gouv.fr.**

Un exemplaire est disponible à l'accueil sur simple demande.

SOMMAIRE

VOUS ENTREZ À L'HÔPITAL ? • 04-05
DROITS & DEVOIRS • 06-07
ABÉCÉDAIRE • 08
URGENCES, RÉANIMATION • 09
FEMME • 10
ENFANT • 11
PERSONNE ÂGÉE • 12-13
COEUR, VAISSEAUX • 14
POUMONS • 15
REINS & APPAREIL URINAIRE • 16
SANG & VAISSEAUX • 17
APPAREIL DIGESTIF • 18
SYSTÈME HORMONAL • 19
OS • 20
PEAU • 21
NEZ, GORGE, OREILLES, YEUX • 22
CERVEAU • 23
DOULEUR • 24
SANTÉ MENTALE • 25
ADDICTION • 25
CANCER • 26-27
RADIO, IMAGERIE • 28
LABORATOIRE • 28
BLOC, ANESTHÉSIE • 29
RÉÉDUCATION • 30
PLAN • 31

1132
NAISSANCES

13 029
INTERVENTIONS CHIRURGICALES

50 360
PASSAGES AUX URGENCES

72 763
SÉJOURS-SÉANCES

235 273
VENUES EXTERNES

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer est un établissement public de santé, administré par un Conseil de Surveillance dont le Président est Frédéric Cuvillier, Ancien Ministre, Député-maire de Boulogne-sur-Mer.

Merci

aux patients et soignants qui ont posé sous l'oeil du photographe et accepté que leur image soit utilisée dans ce livret d'accueil

Direction de publication
Yves MARLIER

Direction de rédaction
Sophie DUPUIS

Impression
Imprimerie Monsoise

Conception/création
Demain l'Agence

Photos
Stevens FIEVET /Aremotion / Fotolia / Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Frédéric CUVILLIER
Ancien Ministre
Député-Maire de Boulogne-sur-Mer
Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Madame, Monsieur,

Parce que la santé est notre priorité, le Centre Hospitalier de Boulogne investit au quotidien afin de proposer à la population du Boulonnais un service public de soins de qualité et accessible à tous.

Disposant aujourd'hui d'équipements technologiques avancés, le Centre Hospitalier fait figure de référence dans le Nord-Pas-Calais et jouera le rôle qui est le sien dans la grande région Nord Pas-de-Calais Picardie en matière d'offre de soins.

C'est aussi des hommes et des femmes qui oeuvrent au quotidien dans leur fonction pour vous garantir un bon accueil et répondre à vos besoins.

Faciliter la santé au quotidien et innover pour garantir des soins de qualité, telles sont nos priorités.

Bien à vous,

Frédéric CUVILLIER

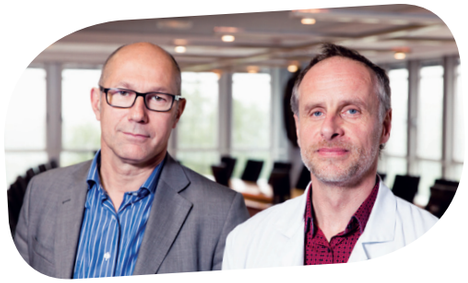

Yves MARLIER
Directeur du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Dr Pierre DUCQ
Président de la Commission Médicale d'Etablissement

Vous êtes hospitalisé(e) au Centre Hospitalier de Boulogne-sur–Mer. Plus de 2 000 agents du service public : médecins, soignants, techniciens, administratifs... mobilisent toutes leurs compétences pour vous assurer chaque jour de l'année, 24h/24, qualité et sécurité des soins.

Pour nous aider à progresser encore, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques ou observations :

Y. MARLIER.

VOUS ENTREZ À L'HÔPITAL ?

VOTRE SITUATION EST DÉLICATE ?

Le service social est à votre écoute pour faciliter vos démarches, l'accès à vos droits, l'aide à la vie quotidienne et l'organisation de votre sortie.
(du lundi au vendredi de 9h à 17h)
03 21 99 30 05

SALARIÉS : PENSEZ À PRÉVENIR VOTRE EMPLOYEUR

Vous confirmerez votre hospitalisation à l'aide d'un bulletin de situation à demander au bureau des admissions après 24h d'hospitalisation.

CONSULTATION

1 Pour une consultation[1] ou un examen, présentez-vous au guichet administratif et prenez un ticket

(1) publique ou privée : les tarifs sont affichés

2 Présentez-vous en salle d'attente pour réaliser l'examen, muni(e) d'une fiche de circulation

La plupart des consultations ont lieu au rez de chaussée, d'autres dans les étages : demandez à être orienté(e) par l'hôtesse d'accueil ou l'agent administratif.

3 Une fois la consultation terminée frais éventuels à régler

Si votre mutuelle ne prend pas en charge les frais, repassez au guichet des consultations pour régler votre facture.

POUR OUVRIR VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF, MUNISSEZ-VOUS DE :

- **Votre carte d'identité**
en cours de validité car votre identité va être contrôlée pour raison de sécurité à chaque étape de votre prise en charge.

- **Votre carte VITALE**
si votre carte n'est pas à jour, une borne est à votre disposition dans le hall des admissions.

- **Votre carte de mutuelle**
si votre mutuelle ne prend pas en charge certains frais, vous en serez informé(e).

Cas particuliers

Les mineurs doivent être accompagnés par leur père, leur mère, un tuteur légal ou une personne munie d'une autorisation d'anesthésier, d'opérer.

Les femmes enceintes doivent ramener leurs feuilles de suivi de maternité.

Les patients étrangers qui ne sont pas assurés sociaux et qui résident en France depuis au moins 3 mois peuvent demander une affiliation au régime général (situation régulière) ou l'Aide Médicale d'État (AME) (situation irrégulière).

ATTENTION MÉDICAMENTS !

Si vous suivez un traitement, il est important de le signaler au personnel du service et d'apporter votre dernière ordonnance.

SÉJOUR

1 Pour un séjour à l'hôpital présentez-vous aux admissions

2 Présentez-vous dans le service (étage X / aile X)

Selon l'heure d'arrivée, vous serez accueilli(e) à la borne d'accueil du PC infirmier, ou au secrétariat et emmené(e) dans votre chambre dès que possible.

3 Votre séjour est terminé ?

- **la sortie est décidée par le médecin**
Le médecin déclare que vous pouvez sortir au plus vite, votre dossier administratif est traité pour calculer les frais éventuels.
Sauf cas prévus par la loi pour les hospitalisations sous contrainte en psychiatrie, vous demeurez libre de sortir de l'hôpital si vous le souhaitez, si cette sortie se fait contre l'avis du médecin, vous aurez à signer une décharge et serez invité(e) à vous rapprocher de votre médecin traitant pour la continuité des soins.

- **l'organisation du retour**
Si votre état le nécessite, une aide à domicile et une logistique peuvent être mis en place pour faciliter votre convalescence dès votre retour à la maison : lit médicalisé, oxygène, hygiène, soins, aide-ménagère...

- **le transport de retour à domicile**
Si personne ne peut venir vous chercher, la secrétaire du service appelle un taxi (à votre charge). Si votre état de santé l'exige, le médecin prescrira le transport sanitaire adapté pour votre retour à domicile (liste des taxis conventionnés CPAM et des ambulances/VSL disponible sur demande).

LES HÔTESSES VOUS ACCUEILLENT ET VOUS ORIENTENT.

Les visites aux patients hospitalisés sont autorisées **tous les jours de 11h30 à 20h**, y compris pour la maternité (sauf dispositions spécifiques au service). Afin de protéger votre proche hospitalisé, la venue d'enfants de moins de 16 ans reste déconseillée, voire interdite, dans les unités de soins.

MERCI DE VOUS MUNIR D'UN MOYEN DE PAIEMENT POUR RÉGLER VOS FRAIS D'HOSPITALISATION.

Que faut-il payer ?

Une hospitalisation n'est pas gratuite ! Elle engendre des frais et dépend de votre situation et de la durée de votre hospitalisation.

Votre situation

- Vous êtes assuré social, si votre mutuelle prend en charge votre hospitalisation et si vous avez fourni l'attestation de prise en charge lors de votre admission : **vous ne payez rien**, ou seulement certains frais hôteliers (chambre particulière...).
- Vous êtes assuré social sans mutuelle, **vous payez le ticket modérateur** (20% des frais d'hospitalisation) **et le forfait journalier.**
- Vous n'avez ni assurance sociale ni aide médicale d'état, **vous devez régler la totalité des soins et de l'hébergement**, y compris le jour de sortie.

Le montant des frais

Les frais d'hospitalisation dépendent des actes effectués durant votre séjour (consultations, chirurgies,...) dont les tarifs sont déterminés par la Sécurité Sociale.

TARIFS 2015

Vous souhaitez plus de confort ?

Certaines mutuelles prennent en charge tout ou une partie de ces frais. Il faut en faire la demande auprès de votre mutuelle.

- **la chambre particulière** (sous réserve de places disponibles)
- **à demander au moment de l'admission**
- **payante 40€ la nuit .** Le tarif est porté à 35€ pour une hospitalisation en hôpital de jour ou en chirurgie ambulatoire.

- **les repas «accompagnants»**
- **ticket-repas** à retirer à l'accueil et à remettre à l'intendante du service avant 11h.
- **payant** 2.50€ pour un petit-déjeuner et 8,50€ pour un déjeuner ou un dîner. Ils ne peuvent être remboursés.

- **le téléphone en chambre**
- **à réserver** auprès du prestataire* à l'accueil, dès le numéro de chambre connu.
- **payant** les tarifs varient en fonction de l'option choisie (réception ou émission...) - il se règle en avance sous forme de crédit.

- **la télévision en chambre**
- **à réserver** auprès du prestataire* à l'accueil, dès le numéro de chambre connu.
- **payante** les tarifs varient en fonction du bouquet choisi (TV, téléphone, internet). Elle se règle en avance et fait l'objet d'une caution pour la télécommande.

* **les horaires du prestataire**
- Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h30-19h.
- Week-ends et jours fériés : 12h-15h / 16h-19h.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés.
En dehors de ces horaires, une borne est à votre disposition 24h/24 afin d'activer ou de réactiver (par carte bancaire) le téléphone ou la télévision

DROITS & DEVOIRS

VOUS DEVEZ...

Respecter la tranquillité des patients

Parlez d'une voix raisonnable, évitez les éclats de voix et les cris d'enfants, ne soyez pas trop nombreux lors des visites, ne courez pas dans les couloirs et d'une manière générale maîtrisez-vous. En chambre double respectez l'intimité des patients et le calme dont ils ont besoin. Des casques payants sont à votre disposition pour écouter musique et télévision sans gêner les autres.

Respecter le matériel

Dans les chambres, utilisez le matériel mis à votre disposition sans causer de dégâts : respectez aussi les appareils médicaux et abstenez-vous de toucher à ce matériel sensible.

Respecter les interdictions de fumer

Les fumeurs trouveront des espaces dédiés en extérieur pour fumer. Mais il est strictement **INTERDIT** de fumer dans l'enceinte de l'hôpital.

Respecter le règlement et les consignes de sécurité

La vie de l'hôpital est régie par des règles :
certaines interdictions, certaines limites peuvent vous être opposées pour la sécurité, le bien-être des patients et le bien de tous. Entrer dans l'hôpital c'est accepter de se plier à ce règlement.

Si vous décelez des fumées, des odeurs suspectes :
prévenez immédiatement le personnel, restez dans votre chambre et fermez soigneusement la porte pour éviter d'être incommodé par la fumée ou les émanations toxiques. En cas d'alerte, attendez pour quitter votre chambre d'y être invité par le personnel qui vous guidera et si nécessaire vous transportera.

N'utilisez pas les ascenseurs qui pourraient se bloquer et devenir dangereux en présence de fumée.
Attendez pour revenir dans votre chambre d'y être convié par le personnel.

Articles de loi

Articles R.1112-91 à R.1112-94 du Code de la Santé Publique

Article R. 1112-91.- Tout usager d'un établissement de santé doit être mis à même d'exprimer oralement ses griefs auprès des responsables des services de l'établissement. En cas d'impossibilité ou si les explications reçues ne le satisfont pas, il est informé de la faculté qu'il a soit d'adresser lui-même une plainte ou réclamation écrite au représentant légal de l'établissement, soit de voir sa plainte ou réclamation consignée par écrit, aux mêmes fins. Dans la seconde hypothèse, une copie du document lui est délivrée sans délai.

Article R. 1112-92.- L'ensemble des plaintes et réclamations écrites adressées à l'établissement sont transmises à son représentant légal. Soit ce dernier y répond dans les meilleurs délais, en avisant le plaignant de la possibilité qui lui est offerte de saisir un médiateur, soit il informe l'intéressé qu'il procède à cette saisine. Le médiateur médecin est compétent pour connaître des plaintes ou réclamations qui mettent exclusivement en cause l'organisation des soins et le fonctionnement médical du service tandis que le médiateur non médecin est compétent pour connaître des plaintes ou réclamations étrangères à ces questions. Si une plainte ou réclamation intéresse les deux médiateurs, ils sont simultanément saisis.

Article R. 1112-93.- Le médiateur, saisi par le représentant légal de l'établissement ou par l'auteur de la plainte ou de la réclamation, rencontre ce dernier. Sauf refus ou impossibilité de la part du plaignant, la rencontre a lieu dans les huit jours suivant la saisine. Si la plainte ou la réclamation est formulée par un patient hospitalisé, la rencontre doit intervenir dans toute la mesure du possible avant sa sortie de l'établissement. Le médiateur peut rencontrer les proches du patient s'il l'estime utile ou à la demande de ces derniers.

Article R. 1112-94. Dans les huit jours suivant la rencontre avec l'auteur de la plainte ou de la réclamation, le médiateur en adresse le compte-rendu au président de la commission qui le transmet sans délai, accompagné de la plainte ou de la réclamation, aux membres de la commission ainsi qu'au plaignant. Au vu de ce compte-rendu et après avoir, si elle le juge utile, rencontré l'auteur de la plainte ou de la réclamation, la commission formule des recommandations en vue d'apporter une solution au litige ou tendant à ce que l'intéressé soit informé des voies de conciliation ou de recours dont il dispose. Elle peut également émettre un avis motivé en faveur du classement du dossier. Dans le délai de huit jours suivant la séance, le représentant légal de l'établissement répond à l'auteur de la plainte ou de la réclamation et joint à son courrier l'avis de la commission. Il transmet ce courrier aux membres de la commission.

VOUS POUVEZ...

Obtenir votre dossier médical

(L1111-7 et R1111-2 à R1111-9 du Code de la Santé Publique)

Tout ce qui concerne votre santé est :

- **confidentiel** (secret médical)
- **accessible à vous seul** (ou à une personne mandatée par vous)
- **disponible sur demande** écrite auprès du directeur, avec justificatif d'identité (sous 8 jours pour les documents de moins de 5 ans - copie et envoi payants)
- **susceptible de vous être expliqué** par un médecin ou le médiateur
- **conservé pendant 20 ans** par l'hôpital (sauf cas particuliers prévus par la loi : enfants, transfusés...)

A votre sortie, un compte-rendu d'hospitalisation doit être envoyé à votre médecin traitant. Vous pouvez en demander un exemplaire. Les ayants-droits d'un patient décédé ne peuvent avoir communication que de certains documents permettant de connaître la cause du décès, ou faire valoir leurs droits, sous réserve que le patient ne s'y est pas opposé de son vivant.

Renseignements : 03 21 99 88 36

Désigner une personne de confiance

(L1111-6 du Code de la Santé Publique)

En désignant une personne de confiance (qui n'est pas forcément votre conjoint ou un membre de votre famille), vous pouvez ainsi être aidé dans les décisions concernant votre prise en charge.

Cette personne pourra, avec votre accord :

- **assister aux entretiens médicaux** avec vous
- **être présent** au maximum
- **être consultée** sur votre volonté.

La désignation d'une personne de confiance :

- **n'est pas une obligation**
- **doit être réfléchie**
- **se fait par écrit** (formulaire disponible auprès du service)
- **peut être annulée** à tout moment.

Il vous appartient d'informer la personne que vous avez choisie et d'obtenir son accord.

Exprimer votre volonté de fin de vie

(R1111-17 du Code de la Santé Publique)

Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté.

Les directives :

- **indiquent les souhaits** de la personne (conditions d'arrêt de traitement...)
- **sont consignées dans le dossier médical**
- **sont conservées par le patient** ou confiées à une personne de confiance
- **ne s'imposent pas juridiquement au médecin** mais sont prises en considération.

Merci de renseigner le personnel sur ces voeux et l'endroit où ils sont accessibles.

Avoir accès et modifier vos informations personnelles

(R6113-7 du Code de la Santé Publique)

Conformément à la loi informatique et libertés, vous avez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, recueillies par l'hôpital, en écrivant au directeur du Centre Hospitalier. Vous pouvez vous opposer au recueil et au traitement de données nominatives vous concernant (Article 38 loi du 6 janvier 1978).

Exprimer votre avis

A votre entrée, un questionnaire de satisfaction (téléchargeable sur le site internet de l'hôpital www.ch-boulogne.fr) vous est remis.
Il vous permet d'exprimer votre avis sur la prise en charge hospitalière, les soins reçus, la qualité hôtelière... Le questionnaire est à remettre au personnel ou dans l'urne située au niveau du hall d'accueil. Votre avis compte pour nous aider à nous améliorer.
Dans notre démarche d'amélioration , des enquêtes ponctuelles de satisfaction sont organisées ; vous êtes donc susceptible d'être recontacté.

Porter réclamation

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, vous pouvez adresser votre plainte par écrit au directeur du Centre Hospitalier ou rencontrer la personne déléguée par la direction.
La Commission des Relations avec les Usagers peut vous aider dans vos démarches. Cette commission a pour objet de garantir les droits des patients, de les écouter et de les accompagner, d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et d'informer sur les coûts et les remboursements. La liste des membres de cette commission est disponible à l'accueil.

Contact : 03 21 99 88 36

ABÉCÉDAIRE

A associations
Vous avez besoin de parler, d'être accompagné(e) dans certaines de vos démarches ? Les bénévoles des associations partenaires de l'hôpital peuvent vous aider avant, pendant ou après votre hospitalisation. Leur liste est disponible à l'accueil.

accompagnants
Sous certaines conditions, un lit d'appoint peut être installé dans votre chambre. La demande doit être faite au personnel. Pour les enfants, l'accompagnant doit être majeur et s'il ne s'agit pas du parent, il doit être désigné par lui.

B boutique / cafétéria
Envie d'un café ? Besoin d'un cadeau ?
La boutique et la cafétéria sont **ouvertes tous les jours du lundi au vendredi du 8h à 18h30, le samedi de 10h à18h, dimanche et jours fériés de 11h à 18h.**
Horaires susceptibles d'être modifiées en période estivale.

bracelet datafugue
Systématiquement utilisé pour les nouveaux-nés en maternité, le bracelet datafugue permet de les protéger d'un rapt. Il peut être utilisé pour les patients à risque de fugue sur prescription médicale.

C coiffure
Besoin d'une coupe ou d'un brushing ?
Pour prendre rendez-vous, rapprochez-vous de l'hôtesse d'accueil.

courrier
Vous pouvez recevoir et envoyer votre courrier : une boîte aux lettres est disponible à l'accueil, au rez-de- chaussée

D déchets
Où vont les déchets ? Ils subissent un tri et sont valorisés dans les filières adéquates. Merci de respecter les consignes de tri du service.

dépôt de valeurs
Pour la sécurité de vos biens, il est recommandé de ne conserver aucun objet de valeur (bijoux, argent, vêtement...) pendant votre hospitalisation.
Un coffre est à votre disposition pour le dépôt. Si vous refusez le dépôt des valeurs, l'établissement ne peut être tenu responsable en cas de perte ou vol. Pour les modalités de dépôt (horaires, conditions de retrait...) : 03 21 99 32 53

don d'organe
Le don d'organe sauve des vies. Vous voulez être donneur, dites-le à vos proches. Vous pouvez aussi demander la carte de donneur. L'équipe de **PMO (prélèvement multi-organes)** est susceptible de passer dans votre chambre pour en parler. 03 21 99 31 68

F fleurs
Un bouquet de fleurs, c'est un peu de printemps dans la chambre d'hôpital. Attention ! Les fleurs en pot sont interdites à cause des germes. Le bouquet-boule, lui, est idéal : pas besoin de vase !

H horaires (respect des ...)
Pourquoi les visites sont-elles soumises à des horaires stricts ?
Tout simplement pour garantir aux patients le repos qui leur est nécessaire et permettre au personnel médical et soignant d'assurer les soins quotidiens.

I @ internet
Une communication Internet est possible grâce à un câble ethernet (achat possible auprès du prestataire téléphonique).
Une connection WIFI est possible au niveau de la caféteria 24h/24 gratuitement. Vous ne disposez pas d'un PC portable, où vous ne souhaitez pas utiliser votre matériel , le prestataire vous le propose en location le temps de votre hospitalisation.

interprètes
Les patients ne parlant pas français peuvent bénéficier des services d'un interprète : une liste est disponible dans chaque service.

L linge
Le linge de lit est mis à votre disposition et géré par l'hôpital. L'entretien de votre linge personnel est à votre charge.

R religion / culte
Quelle que soit votre religion, vous pouvez recevoir la visite d'un représentant de votre culte (liste disponible à l'accueil). Les rites funéraires religieux sont respectés.

T tabac
L'hôpital est un lieu non-fumeur... Des zones de tolérance sont disponibles. Il est interdit de fumer à l'entrée : un abri extérieur a été créé pour votre confort.

télévision / téléphone
Les chambres sont équipées de la télévision. Pour en bénéficier, il faut en faire la demande lors de votre admission. Des casques audio payants sont disponibles (auprès du prestataire) pour respecter la tranquilité de votre voisin de chambre. Le téléphone en chambre permet de recevoir des appels de l'extérieur. Les portables sont tolérés mais leur utilisation peut être soumise à conditions pour éviter le dérèglement de certains appareils.

- Lundi au vendredi : 10h-12h/13h30-19h.
- Week-ends et jours fériés : 12h-15h /16h-19h.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés. En dehors de ces horaires, une borne est disponible.

V vitale (carte...)
La carte vitale est votre sésame pour être admis à l'hôpital. La vôtre n'est pas à jour ? Utilisez la borne à votre disposition aux admissions pour actualiser vos données.

URGENCES RÉANIMATION

don d'organes = don de vie
donneur ou pas, parlez en à vos proches

Coordination des prélèvements d'organes
03 21 99 31 68

EN CAS DE RISQUE VITAL POUVANT ENTRAÎNER LA MORT, J'APPELLE :
le 15 d'une ligne fixe / le 112 d'un mobile / le 18 les pompiers
Un empoisonnement ? j'appelle : le centre anti-poison **0825 812 822**

SERVICE DES URGENCES
Le service des urgences accueille 7j/7, 24h/24 toute personne arrivant à l´Hôpital pour des soins urgents non programmés.

1er étage - entre le bâtiment administratif et l'entrée principale • 03 21 99 30 15

RÉANIMATION/USC
La réanimation accueille des patients présentant ou susceptibles de présenter, plusieurs défaillances aiguës, circulatoires, rénales et respiratoires, mettant en jeu leur pronostic vital. L'Unité de Surveillance Continue (USC) accueille des patients dont l'état de santé, au sortir d'une ou plusieurs défaillances vitales, est trop sévère ou instable pour permettre un retour dans une unité d'hospitalisation classique.
L'accès à la chambre est autorisé de 14h30 à 19h00 dans la limite de 2 personnes par visite
L'équipe est à votre entière disposition pour vous donner des nouvelles de votre proche 24h/24 par téléphone.

Réanimation • 03 21 99 30 16 - USC • 03 21 99 32 24

URGENCES PÉDIATRIQUES
Après un passage par les urgences, les enfants sont pris en charge dans le service d'urgences pédiatriques, par un membre de l'équipe paramédicale. L'Interne ou le Pédiatre examine ensuite l'enfant, peut demander des examens complémentaires et met en place un traitement ou des soins selon les cas.

03 21 99 80 47

UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE (UMJ)
Les victimes d'agression sont admises à l'Unité Médico-Judiciaire où elles bénéficient d'une prise en charge spécifique de soins et d'un soutien psychologique.

1er étage - entre le bâtiment administratif et l'entrée principale • 03 21 99 82 27

LE SCÉNARIO D'UNE URGENCE

VOTRE PASSAGE EST DÉFINI PAR ORDRE DE PRIORITÉ MÉDICALE ET NON PAR ORDRE D'ARRIVÉE

- Vous êtes accueilli(e) par l'Infirmière Organisatrice de l'Accueil qui évalue votre état et organise votre prise en charge dans le secteur adapté.
- Votre dossier est constitué par l'agent administratif : **cartes d'identité + vitale + mutuelle obligatoires.**
- Vous êtes installé(e) dans une salle d'examen par un(e) infirmier(e) ou un(e) aide soignant(e) qui vous explique votre prise en charge. La personne qui vous accompagne ne pourra rester avec vous.
- Le médecin vous examine, vous informe et prescrit soins, examens et surveillance adaptés à votre état.
- L'examen peut être réalisé par un interne en médecine supervisé par un urgentiste.

Vous attendez ? Veuillez nous en excuser.
Cette attente est justifiée par :

- l'activité du service
- l'administration des premiers soins
- l'attente des résultats (analyses, radios...)
- l'intervention des médecins spécialistes
- la disponibilité des lits dans les services.

FEMME

LE SUIVI DE LA GROSSESSE

- Entretien du début de grossesse
- Préparation à la naissance classique
- Préparation à la naissance en piscine
- Sophrologie
- Préparation pour les papas
- Aide à l'arrêt du tabac (sevrage)
- L'acupuncture et homéopathie pendant la grossesse et pendant le travail
- L'hapnotomie
- Information sur l'allaitement maternel
- Consultation de lactation

GYNÉCOLOGIE & OBSTÉTRIQUE

Le service de gynécologie obstétrique propose une offre de soins multidisciplinaire pour la femme tout au long de la vie.
Une équipe de médecins et de sages-femmes assurent le suivi gynécologique : consultations , échographies et chirurgies. Ils prennent également en charge le suivi des grossesses : consultations pré et post natales, échographies, accouchement.
Pour mieux vous accueillir, le bloc obstétrical a été rénové.
Il comporte une salle de césarienne, 3 salles d'accouchement classiques et une salle «nature» permettant un accouchement physiologique Les urgences obstétricales sont assurées 24h/24 par une équipe dédiée de garde présente sur place.
Notre service de maternité qualifiée niveau 2B permet la prise en charge des nouveau-nés prématurés nés à un terme supérieur ou égal à 32 semaines semaines d'aménorrhée.

03 21 99 30 21

Consultations obstétriques d'urgence - bloc obstétrical •
03 21 99 30 70

ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP)

Pour les couples en désir d'enfant, le Centre Hospitalier propose une large palette de solutions pour lutter contre la stérilité et favoriser la fécondation.

03 21 99 82 86

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE RÉPARATRICE & RECONSTRUCTRICE

Pour corriger un petit défaut, retarder les marques du temps ou remodeler un corps après un accident ou une maladie, les chirurgiens plasticiens vous conseillent et vous accompagnent dans cette démarche. Ils interviennent pour toute opération de chirurgie mammaire, du visage, de la silhouette, et de l'intime.

03 21 99 31 61

SYSTÉMATIQUEMENT UTILISÉ POUR LES NOUVEAUX-NÉS EN MATERNITÉ, LE BRACELET DATAFUGUE PERMET DE LES PROTÉGER D'UN RAPT.

IMAGERIE DE LA FEMME

Les radiologues spécialisés en imagerie de la femme sont agréés pour le dépistage par mammographie du cancer du sein (Opaline 62).
Un plateau technique complet permet la réalisation des examens d'imagerie gynécologique et mammaire (mammographe numérique 3D, échographie, ostéodensitométrie, scanner et IRM, des biopsies et des repérages pré-opératoires. Une consultation spécialisée pour second avis avec relecture est également organisée.

03 21 99 30 10

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE ET SÉNOLOGIQUE

Le service de chirurgie gynécologique et sénologique prend en charge l'ensemble des pathologies (bénignes ou cancéreuses) de l'appareil gynécologique féminin et des seins. Les consultations de chirurgie de la femme sont assurées par les gynécologues.

03 21 99 30 21 / 03 21 99 30 38

Dans le cadre d'un partenariat en cancérologie gynécologique pelvienne, le chirurgien procède aux interventions sur le site du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil.

IVG - ORTHOGÉNIE

Par voie médicamenteuse ou chirurgicale, l'interruption volontaire de grossesse peut avoir lieu jusqu'à 14 semaines aménorrhée. Des entretiens sont possibles avec une conseillère conjugale et familiale.

03 21 99 31 88

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE

Le CPEF est un établissement public ouvert à tous.
Financé par le conseil départemental, il est géré par délégation par le Centre Hospitalier. Ce lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et de conseils sur la fécondité, les infections sexuellement transmissibles, la sexualité, l'interruption volontaire de grossesse.

1/3 Place Navarin à Boulogne-sur-Mer • 03 21 21 62 33

ENFANT

URGENCES PÉDIATRIQUES

Après un passage par les urgences, les enfants sont pris en charge dans le service d'urgences pédiatriques, par un membre de l'équipe paramédicale. L'interne ou le pédiatre examine ensuite l'enfant, peut demander des examens complémentaires et met en place un traitement ou des soins selon les cas.

03 21 99 80 47

PÉDIATRIE

Le service de pédiatrie accueille les enfants du nourrisson de 1 mois à l'adolescent de 15 ans pour toute pathologie médicale.
4 lits de soins continus sont réservés aux enfants nécessitant une surveillance renforcée.
Les enfants nécessitant une opération chirugicale sont accueillis prioritairement dans le service du pédiatre ou dans le service concerné de chirugie adulte. Les parents peuvent rester 24h/24 auprès de leur enfant.

03 21 99 30 25

NÉONATALOGIE

Le service accueille les nouveau-nés prématurés à partir de 32 semaines de grossesse, ou à terme nécessitant une surveillance particulière, jusque l'âge d'un mois. Les parents sont accueillis et peuvent prendre des nouvelles de leur enfant 24h sur 24.

03 21 99 39 74

HÔPITAL DE JOUR

Les enfants de 0 à 15 ans sont accueillis en demi-journée ou plus pour effectuer des examens ou soins courants (prise de sang, bilan pré-opératoire, préparations pour examens radiologiques, etc ...).
Sont pratiqués également des examens et soins spécifiques (allergologie, chimiothérapie, immunologie, tests hormonaux, test de la sueur, etc).

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h • 03 21 99 30 47

ETP* PÉDIATRIE

Le service de pédiatrie propose en ambulatoire des programmes d'éducation en asthme et en obésité pour les enfants et les adolescents.

03 21 99 31 40

*éducation thérapeutoque du patient

MÊME HOSPITALISÉ ,VOTRE ENFANT PEUT POURSUIVRE SA SCOLARITÉ
L'ÉCOLE À L'HÔPITAL
03 21 32 70 49

LES BLOUSES ROSES
animation loisirs à l'hôpital

Les bénévoles des blouses roses organisent des ateliers de lecture, de loisirs créatifs, de jeux pour que le temps semble moins long aux patients.

PERSONNE ÂGÉE

L'UN DE VOS PROCHES PRÉSENTE UN COMPORTEMENT ÉTRANGE OU DES TROUBLES DE LA MÉMOIRE ?

C'est peut être un début d'Alzheimer ou de démence prenez rendez-vous pour une consultation mémoire.

Les consultations de la mémoire permettent de tester un patient pour poser rapidement un diagnostic de type Alzheimer ou démence. Elles ont lieu sur rendez-vous au rez-de-chaussée.

03 21 99 30 56

CONSULTATION GÉRIATRIQUE

La consultation gériatrique est demandée par votre médecin traitant pour permettre un repérage d'une ou de plusieurs fragilités chez la personne âgée de 75 ans et plus. Elle propose une aide en vue d'un maintien à domicile sécurisé ou d'une hospitalisation programmée pour la réalisation d'examens complémentaires. Cette consultation a lieu sur rendez vous au rez de chaussée.

03 21 99 38 55

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le service de soins de suite et de réadaptation permet une rééducation et une réadaptation des personnes à leur environnement initial après une hospitalisation court séjour.
L'activité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

03 21 99 30 55

MÉDECINE GÉRIATRIQUE

Une équipe pluridisciplinaire prend en charge dans sa globalité la personne agée de plus de 75 ans.
Les entrées se font via le service des urgences ou directement de l'extérieur. Dans ce cas, un accord téléphonique est nécessaire entre le médecin référent du service et le médecin traitant.

03 21 99 38 55

ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE

L'équipe mobile de gériatrie composée d'un gériatre référent, de deux infirmières coordinatrices et d'une secrétaire permet une prise en charge de qualité de la personne âgée, d'établir une évaluation de l'autonomie pour élaborer le projet de sortie.

03 21 99 33 33 • poste 4895

UNITÉ COGNITIVO-COMPORTEMENTALE

Cette unité, rattachée au SSR prend en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

03 21 99 30 55

ACCUEIL DE JOUR DE LA PERSONNE ÂGÉE

Cette structure accueille la personne âgée de plus 60 ans vivant à son domicile, en l'aidant à maintenir ses capacités le plus longtemps possible. Au travers de bilans et de rencontres avec la famille pour dédramatiser, des conseils pratiques sont donnés ainsi que des moyens pour que la personne malade et son entourage aient une vision bientraitante et positive de la personne.
Cet accueil peut permettre de soulager l'aidant en l'accompagnant sur la situation «d'usure» pour accompagner son parent loin dans la maladie et de l'orienter vers des structures de soutien adaptées.
L'accueil de jour est proposé par journée complète (de 10h00 à 16h30) ou par demi-journée (de 13h à 16h30).

Site Louis Duflos • 03 21 99 30 66

MAISONS DE RETRAITE / EHPAD

Votre état de santé nécessite d'être accueilli(e) en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ? L'équipe des maisons de retraite est à votre disposition pour vous aider. Elle vous offre la possibilité de vivre dans ses Résidences **l´Océane, la Corvette, la Frégate, la Caravelle, et la résidence Jean-François Souquet situées à proximité du centre-ville.**

Site Louis Duflos (Corvette , Frégate, Caravelle) • 03 21 99 30 66

Résidence l'Océane • 03 21 99 38 86

Résidence Jean-François Souquet • 03 21 99 30 33

UNITÉ D'HÉBERGEMENT RENFORCÉE

L'UHR est conçue pour des personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée avec troubles du comportement altérant la sécurité et la qualité de vie. L'équipe spécialement formée s'emploie à occuper les résidents pour les stimuler.

Site Louis Duflos • 03 21 99 30 66

UNITÉ DE SOINS LONGUE DURÉE

La résidence Jean-François SOUQUET dispose de 60 lits de long séjour. Cet établissement accueille des personnes âgées très dépendantes et nécessitant des soins lourds et une surveillance constante.

Résidence Jean-François Souquet • 03 21 99 30 33

1 PATIENT SUR 4 ENTRANT AUX URGENCES A PLUS DE 80 ANS ET PRÉSENTE EN MOYENNE 5 PATHOLOGIES DIFFÉRENTES.

Mais il n'y a pas «d'urgence vitale»

Le problème ?
La personne âgée est fragile et son état de confusion peut s'aggraver lors d'un passage aux urgences

Il existe un moyen d'éviter aux patients âgés d'attendre de longues heures aux urgences : privilégiez l'entrée directe dans les services d'hospitalisation via la recommandation de votre médecin traitant.

UN ESPACE SNOEZELEN

Dans cet espace sécurisé et calme, la personne âgée souffrant de démence ou d'Alzheimer peut retrouver sérénité et bien-être grâce à une stimulation pluri-sensorielle

CŒUR VAISSEAUX

Il vous est proposé dans le cadre des consultations externes et des explorations fonctionnelles de cardiologie, des épreuves d'effort sur tapis roulant et sur cycloergomètre, des échocardiographies-doppler transthoraciques,
transœsophagiennes ou de stress, des mesures ambulatoires de la pression artérielle (MAPA) des enregistrements électrocardiographiques continus (Holter des contrôles de stimulateurs et de défibrillateurs cardiaques.

LES SPÉCIALITÉS DE CARDIOLOGIE

- Coronarographie, angioplastie des coronaires (poses de stents) 24h/24 - 365j/an
- Valvuloplastie aortique
- Electrophysiologie, ablation par radiofréquence
- Implantation de stimulateurs cardiaques («Pace-makers») de défibrillateurs, de dispositifs de surveillance rythmologique (Holter sous-cutané).
- Cardioversion électrique externe
- Echocardiographie-doppler transthoracique, transœsophagienne et de stress

VOUS AVEZ UNE DOULEUR À LA POITRINE OU DANS LE BRAS ?

C'est peut être un infarctus ! Appelez vite !

le 15 d'une ligne fixe **le 112 d'une ligne mobile**

PLATEAU D'IMAGERIE LIÉ AU COEUR

Scintigraphie, scanner, IRM, angiographie, coronarographie...
Le plateau technique du Centre Hospitalier donne aux cardiologues et spécialistes des maladies cardiovasculaires tous les moyens modernes d'exploration fonctionnelle, pour vous garantir une prise en charge de très grande qualité.

CARDIOLOGIE

L'unité de cardiologie accueille les patients atteints d'une pathologie cardiaque soit en urgence, soit dans le cadre d'une activité programmée.
L'unité de soins intensifs cardiologiques (USIC) prend en charge des patients présentant une défaillance aiguë d'origine cardio-vasculaire (syndrome coronarien aigu, insuffisance cardiaque sévère, trouble du rythme cardiaque, embolies pulmonaires, endocardites...).
Cette unité assure la permanence et la continuité des soins 24h/24.
Les actes de cardiologie interventionnelle sont effectués au bloc opératoire.
Ils concernent l'activité de coronarographie, d'angioplastie coronaire et artérielles périphériques, d'explorations hémodynamiques, ainsi que la rythmologie interventionnelle : explorations électrophysiologiques, ablation par radiofréquence, implantations de stimulateurs, de défibrillateurs cardiaques, de dispositifs de surveillance électrocardiographiques («Holter») sous-cutanés.

Centre référent littoral • 03 21 99 30 31

ANGEIOLOGIE

Les explorations écho-doppler vasculaires artérielles et veineuses sont réalisées par un médecin angiologue.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 80 31

CHIRURGIE VASCULAIRE

Le service de chirurgie vasculaire réalise les actes de revascularisation artérielle périphérique (angioplasties, pontages, embolectomies) programmés et en urgence, la chirurgie des carotides, le traitement chirurgical des anévrismes artériels de l'aorte abdominale, la création et le suivi des accès vasculaires pour hémodialyse, la chirurgie des traumatismes artériels, la pose de portacath, la chirurgie et le traitement endoveineux des varices. Il assure la permanence des soins au niveau du littoral.

03 21 99 39 62

ETP MALADIES CARDIOVASCULAIRES

L'Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient (UTEP) propose, en collaboration avec le service de cardiologie :
- un programme d'éducation thérapeutique du coronarien (post infarctus)
- un programme d'éducation thérapeutique des patients insuffisants cardiaques et/ou porteurs d'un défibrillateur automatique implantable.

03 21 99 31 40

POUMONS

VOUS VOULEZ ARRÊTER DE FUMER ?
NOUS POUVONS VOUS AIDER !
SERVICE TABACOLOGIE

03 21 99 37 73

PNEUMOLOGIE

Asthme, insuffisance respiratoire, bronchite chronique, pneumopathie... Toutes les pathologies du poumon sont prises en charge dans le service de pneumologie.

On y traite aussi le cancer du poumon en lien avec les réseaux régionaux de cancérologie.

03 21 99 38 35

EXPLORATIONS FONCTIONNELLES & ENDOSCOPIES

> Biopsies
> Explorations fonctionnelles respiratoires
> Endoscopies bronchiques

Trouble du sommeil

Si vous présentez un trouble de la respiration durant votre sommeil (apnée), l'équipe médicale peut vous proposer un enregistrement de dépistage, afin d'en détecter l'origine, et d'envisager un traitement.

CHIRURGIE THORACIQUE

La chirurgie thoracique est une spécialité qui permet le diagnostic et le traitement des affections du poumon, de la plèvre, du médiastin, de l'œsophage et de la paroi thoracique. La chirurgie diagnostique et thérapeutique du cancer du poumon et la prise en charge du pneumothorax représentent les principales activités, un des pôles d'excellence du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer.

Le service est autorisé à pratiquer la chirurgie pulmonaire carcinologique. Il adhère au réseau de concertation coordination cancérologie du bassin de vie «Oncolittoral». Il a aussi développé une expertise des méthodes d'épuration extra-rénale : cathéter de dialyse veino-veineuse, fistule artérioveineuse, dialyse péritonéale.

03 21 99 30 22

LES ACTES DE CHIRURGIE THORACIQUE

> Pneumothorax
> Chirurgie pulmonaire carcinologique
> Chirurgie du thymome et tumeurs
> Chirurgie des insuffisances respiratoires

REINS & APPAREIL URINAIRE

POUR GARDER DES REINS EN FORME ET UNE BONNE SANTÉ :

NE MANGEZ PAS TROP SALÉ
ARRÊTEZ DE FUMER
ÉVITEZ L'AUTOMÉDICATION

DE PETITS GESTES SIMPLES, QUI PRÉSERVERONT VOS REINS !

NÉPHROLOGIE

Le service traite tous les dysfonctionnements liés à l'insuffisance rénale. Il accueille les patients pour des bilans de médecine générale et plus spécifiquement pour les maladies rénales.
Les consultations pour dialyse péritonéale sont réalisées au premier étage, celles de néphrologie, au rez-de-chaussée.

Bâtiment Charly Drouet 1er étage • 03 21 99 30 51

LES PATHOLOGIES

> Insuffisance rénale aiguë ou chronique
> Trouble électrolytique
> Néphropathie
> Bilan pré-greffe

CHIRURGIE UROLOGIQUE

L'équipe médicale traite toutes les pathologies urologiques adultes et enfants, à savoir les problèmes de rein, vessie, prostate, organes génitaux masculins et féminins (y compris les pathologies cancéreuses et les calculs).
Le service est équipé d'un laser et effectue des interventions sous cœlioscopie avec une caméra vision 3D.

03 21 99 30 29

HÉMODIALYSE

Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer est RÉFÉRENT DU LITTORAL pour les activités d'hémodialyse.

Les équipes de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer assurent aussi les activités d'hémodialyse sur les sites :
- du Centre Hospitalier de Calais **03 21 46 34 01**
- du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil (CHAM) **03 21 89 38 30**

Bât. Charly Drouet Rez-de-Chaussée • 03 21 99 30 14

ETP INSUFFISANCE RÉNALE

Un programme d'éducation peut vous être proposé en ambulatoire dans l'unité d'éducation thérapeutique, pour vous aider à mieux gérer votre maladie ainsi qu'à améliorer ou maintenir votre qualité de vie.
Ce programme peut être également suivi par votre entourage.

03 21 99 31 40

SANG & VAISSEAUX

CHIRURGIE VASCULAIRE

Le service de chirurgie vasculaire réalise les actes de revascularisation artérielle périphérique (angioplasties, pontages, embolectomies) programmés et en urgence, la chirurgie des carotides, le traitement chirurgical des anévrismes artériels de l'aorte abdominale, la création et le suivi des accès vasculaires pour hémodialyse, la chirurgie des traumatismes artériels, la pose de portacath, la chirurgie et le traitement endoveineux des varices.
Il assure la permanence des soins au niveau du littoral.

03 21 99 39 62

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Problèmes artériels
> Carotides
> Anévrismes
> Varices
> Accès vasculaires (fistule, cathéter...)

HÉMATOLOGIE

Le service prend en charge l'ensemble des pathologies hématologiques observées chez l'adulte, qu'elles soient bénignes ou malignes.
Pour les patients le nécessitant, un secteur protégé est proposé : il comprend 4 chambres individuelles à flux laminaire (chambres stériles).

03 21 99 37 31

LES PATHOLOGIES

> Lymphome
> Leucémie aiguë
> Leucémie chronique
> Myélome

ONCO-HÉMATOLOGIE

Le service d'Onco-hématologie est spécialisé dans la prise en charge des maladies du sang et de leurs complications.

Il comprend 3 secteurs d'activités :
- Le secteur stérile
- L'hospitalisation conventionnelle
- L'hôpital de jour et la consultation

Le service d'Onco-hématologie a une activité de recherche clinique portant sur l'évaluation des nouveaux traitements, dans le cadre de protocoles de phase II ou III, en collaboration avec plusieurs groupes coopérateurs notamment dans le domaine des lymphomes et des leucémies aigües.
Il assure la quasi-totalité du parcours thérapeutique du patient jusqu'a l'autogreffe de cellules souches hématopoïétiques. La prise en charge des allogreffes, qui concernent une dizaine de patients par an, est réalisée au CHRU de Lille en étroite collaboration.

03 21 99 30 13

ETP HÉMATOLOGIE

Un programme d'éducation thérapeutique sur la prise en charge de l'aplasie lors d'une hémopathie maligne peut vous être proposé.

V.I.H.

Les patients séropositifs sont accueillis dans le cadre du suivi de leur pathologie. Une part importante de l'activité du service concerne la consultation avec l'observance thérapeutique, la surveillance médicale ainsi qu'une prise en charge psychologique et diététique.

Bâtiment Charly Drouet 1er étage
03 21 99 33 33 • poste 46 31

SAUVEZ UNE VIE, FAITES UN DON !
sang / moelle osseuse
sfgm-tc.com

APPAREIL DIGESTIF

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DIGESTIVE

Le service prend en charge la pathologie chirurgicale du tube digestif, du foie, des voies biliaires, du pancréas et la chirurgie de la paroi abdominale (adulte et enfant).

03 21 99 30 38

La spécialisation des praticiens permet également la prise en charge :

- **de l'obésité sévère**
- **de la proctologie.**

L'implication des praticiens dans les réseaux de cancérologie garantit une prise en charge optimale du cancer.

HÉPATO GASTRO ENTÉROLOGIE ET ONCOLOGIE DIGESTIVE

Toutes les pathologies du tube digestif et du foie sont traitées dans le service de gastro-entérologie. Le secteur d'endoscopie digestive réalise les endoscopies diagnostiques: gastroscopie, coloscopie, rectosigmoïdoscopie, vidéocapsule.Les endoscopies interventionnelles permettent un acte opératoire par voies naturelles (exérèse de polypes du colon, ligatures de varices oesophagiennes, pose de prothèse de l'oesophage, exploration des voies biliaires, exploration du pancréas, échoendoscopie...)
Les organes* et glandes digestives** traités
* l'oesophage, l'estomac, l'intestin grêle, le gros intestin, le rectum et l'anus ** foie, voies biliaires et pancréas

03 21 99 30 32

Endoscopie - Rez-de-chaussée • **03 21 99 30 57**

Consultations - Rez-de-chaussée • **03 21 99 32 41**

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Endoscopie
> Endoscopie interventionnelle
> Echoendoscopie
> Explorations fonctionnelles
> Vidéocapsule du grêle

Les diététiciennes et médecins nutritionnistes se déplacent au lit du patient hospitalisé et assurent des consultations .

SIGNALEZ TOUTE PERTE DE POIDS INVOLONTAIRE À VOTRE MÉDECIN.

si vous ne parvenez plus à manger suffisamment, des solutions existent pour prendre en charge une perte de poids qui peut aggraver votre état de santé.

UTSN Unité transversale de soutien nutritionnel.

03 21 99 32 66

STOMATHÉRAPIE

Une infirmière stomathérapeute surveille et prend soin de toutes les complications susceptibles d'apparaître après une opération (plaies...) ou une stomie (pose de poches...). L'éducation du patient est importante pour une bonne prise en charge des soins de suite. Elle est assurée par l'équipe.

SYSTÈME HORMONAL

ENDOCRINOLOGIE

L'endocrinologie est la discipline qui étudie les hormones.
Le service d'endocrinologie traite tous les dysfonctionnements hormonaux (thyroïde, diabète, insuffisance surrénale...) à l'occasion de bilans en hospitalisation et de suivis en consultation.

03 21 99 38 55

CARDEO - rez-de-chaussée
Centre ambulatoire de régulation en diabétologie, endocrinologie et obésité.
03 21 99 30 34

VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE SURPOIDS OU D'OBÉSITÉ ?
Participez à une réunion d'information sur les possibilités de prise en charge les jeudis de 16h à 17h.

03 21 99 33 33 • Poste 8001

DIABÈTOLOGIE

Tout patient peut être hospitalisé à l'occasion d'un diabète déséquilibré et bénéficier d'un programme d'éducation thérapeutique pour gérer au mieux sa maladie au quotidien.
Une prise en charge pluridisciplinaire plus spécifique est également proposée dans le cadre de plaies de pied, de diabète gestationnel, de traitement par pompe à insuline...
Outre en hospitalisation complète, le suivi peut être organisé en hôpital de jour, en consultations ou en ambulatoire au CARDEO.

03 21 99 38 55

CARDEO - rez-de-chaussée
Centre ambulatoire de régulation en diabétologie, endocrinologie et obésité.
03 21 99 30 34

PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ

Reconnu Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) par le Ministère de la santé, le Centre Hospitalier dispose de l'expertise (nutrition, endocrinologie-métabolisme, psychologie, diététique...) et des équipements adaptés requis pour votre accueil.

SUIVI MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ

La prise en charge de l'obésité est réalisée en hospitalisation de jour par une équipe multidisciplinaire (diététicenne, psychologue, éducateur médico sportif, infirmiers, médecins...) pour un bilan et un suivi médical et éventuellement une préparation à la chirurgie de l'obésité.

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ

Anneau gastrique, sleeve gastrectomie, bypass :
la chirurgie de l'obésité est pratiquée au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer dans le cadre d'une prise en charge avec préparation et suivi multidisciplinaire.

CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE

L'équipe de chirurgie plastique prend en charge les séquelles d'amaigrissement (ventre, bras, cuisses, fesses et seins).

ETP OBÉSITÉ

Plusieurs programmes d'éducation thérapeutique existent adaptés à l'adulte, à l'adolescent mais également à l'enfant. L'aide à la gestion du poids est multiple et consiste à agir sur un ou plusieurs facteurs (habitudes de vie, alimentation, sédentarité, motivation...).
Un nutritionniste, une diététicienne, une psychologue et un éducateur médico-sportif animent des séances en groupe après un bilan éducatif individuel. Le programme s'organise sur plusieurs semaines en entretien individuel et/ou collectif sur une durée d'une à deux heures.

UTSN • 03 21 99 31 40

DIABÈTE
un vrai problème de santé publique

4 HEURES
l'activité physique qu'il conviendrait de faire chaque semaine pour éviter le diabète de type 2

63 ANS
âge moyen des personnes diabètiques de type 2

586 NOUVEAUX CAS
de diabète/an dans le Boulonnais

7 850 DIABÈTIQUES
dans le Boulonnais

OS

TRAUMATOLOGIE ET ORTHOPÉDIE

Le service accueille les victimes d'accidents mais également les patients souffrant de pathologies des os, des articulations et du dos.

03 21 99 30 26

LES CHAMPS D'ACTIVITÉ

> Fractures
> Prothèses de hanche et genou
> Chirurgie du membre supérieur et de l'épaule
> Chirurgie du rachis
> Chirurgie du pied
> Entorses du genou

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Le service de médecine physique et réadaptation fonctionnelle assure la prise en charge des patients hospitalisés.
Cette équipe pluridisciplinaire intervient sur prescription médicale suite à une intervention chirurgicale ou à une pathologie médicale.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 30 54

LES CHAMPS D'ACTIVITÉ

> Préparation au retour à domicile
> Rééducation vestibulaire
> Atelier équilibre
> Prévention des chutes
> Wii thérapie
> Confection d'orthèses, de corsets

L'équipe de rééducation(kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, professeur d'activités physiques adaptées, pédicure) se déplace en chambre pour faire travailler les membres et l'ensemble des fonctions des patients hospitalisés dont l'état le nécessite. en fonction des besoins. En fonction des besoins, une prise en charge sur le plateau technique peut être proposée.

LA PRÉVENTION DE L'OSTÉOPOROSE SE FAIT TOUT AU LONG DE LA VIE.

POUR PRÉSERVER SON CAPITAL OSSEUX :

Enfant
il faut assurer un apport suffisant de calcium (1,2 g/j) et pratiquer une activité physique modérée.

Adulte
il faut maintenir un apport calcique correct (1g/j), limiter sa consommation d'alcool et de tabac.

Après 60 ans
il faut rester actif (marcher, pratiquer un exercice physique adapté...).

PEAU

L'EXPOSITION PROLONGÉE AU SOLEIL TUE.

NE RIEN VOIR NE VEUT PAS DIRE NE RIEN AVOIR.

03 21 99 31 41

DERMATOLOGIE

Les dermatologues assurent la prise en charge des diverses pathologies cutanées.

03 21 99 31 41

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Dermatologie générale adulte et enfant
> Psoriasis
> Ulcères
> Chirurgie dermatologique

ONCO-DERMATOLOGIE

Lorsqu'apparaissent des lésions de la peau liées au cancer, le spécialiste met en place un traitement, avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire notamment avec le service de chirurgie plastique et reconstructrice.

03 21 99 31 41

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Dépistage cutané
> Cancérologie cutanée

ESTHÉTIQUE

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE, PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE

Pour corriger un petit défaut, retarder les marques du temps ou remodeler un corps après un accident ou une maladie, nos chirurgiens plasticiens sont disponibles pour vous conseiller et vous accompagner dans cette démarche.

03 21 99 31 61

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Chirurgie esthétique
Face : lifting-paupières-nez
Silhouette : liposuccion-ventre-fesses
Sein : lifting-prothèses

> Médecine esthétique
botox, acide hyaluronique, injection de graisse

NEZ, GORGE, OREILLES & YEUX

OTO - RHINO - LARYNGOLOGIE (O.R.L.) ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

Le service d'O.R.L. et de chirurgie maxillo-faciale est spécialisé dans la prise en charge des pathologies médicales et chirurgicales de la face et du cou, telles que les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge et du cou.

Qu'elles soient consécutives à une maladie, à une malformation, à une tumeur ou à un traumatisme, les opérations de chirurgie cervico-faciale font partie intégrante d'un protocole pouvant aller jusqu'à la chirurgie reconstructrice.
Comme les consultations d'ORL, les explorations de vertige se réalisent au rez-de-chaussée.

03 21 99 38 20

LES ORGANES EN CAUSE

> L'oreille (externe, moyenne et interne)
> La gorge (avec la bouche, la langue, le larynx, la trachée)
> Le nez et les sinus
> Le visage
> Les glandes salivaires
> Le cou (glande thyroïde et parathyroïde)

MUTILÉS DE LA VOIX

INFOMATIONS, CONSEILS PRATIQUES D'ADAPTATION À LA VIE QUOTIDIENNE

03 21 87 58 74

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE

La chirurgie maxillo-faciale et stomatologie est une spécialité à la fois médicale et chirurgicale. Centrée sur la sphère crânio-maxillo-faciale, les domaines de compétence concernent les avulsions dentaires (dents de sagesse), les pathologies de la muqueuse buccale, les pathologies tumorales buccales et cutanées, la traumatologie ainsi que la chirurgie esthétique et reconstructrice de la face et du cou.

03 21 99 38 20

CHIRURGIE DENTAIRE

ET CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE SOINS DENTAIRES

La chirurgie dentaire est une spécialité à la fois médicale et chirurgicale. Le centre, situé à l'entrée du site Duchenne, prend en charge toutes les pathologies de la bouche et des dents : diagnostic,traitements de restauration (caries), traitements chirurgicaux , traitements prothétiques et implantologiques.
En partenariat avec la Faculté dentaire de Lille II, les étudiants encadrés par des praticiens séniors participent à la prise en charge des patients.

03 21 99 32 60

OPHTALMOLOGIE

Le service de chirurgie ophtalmologique traite les pathologies et les infections de l'oeil.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 38 30

LES SPÉCIALITÉS DU SERVICE

> Chirurgie de la cataracte
> Rétinopathie diabétique et autres affections rétiniennes
> Glaucome
> D.M.L.A.

Une demande de rendez-vous en ligne est possible :

www.ch-boulogne.fr/rdv-oph

CERVEAU

L'AVC EST UNE URGENCE MÉDICALE, CHAQUE MINUTE COMPTE !

Repérez les signes d'un Accident Vasculaire Cérébral :
• perte brutale de la force musculaire de la moitié du corps
• perte de la vision ou du langage - maux de têtes brutaux et violents
• chute inexpliquée

FAITES LE 15
ou le 112 par portable

NEUROLOGIE

Le service de neurologie prend en charge les pathologies neurologiques aiguës ou chroniques.
Un service de consultations externes permet de pratiquer des examens complémentaires comme les électroencéphalogrammes, les électromyogrammes et l'étude des potentiels.

Centre référent littoral
03 21 99 30 56

LES PATHOLOGIES

> AVC (Accident Vasculaire Cérébral) Thrombolyse
> Epilepsie
> Maladie de Parkinson
> Maladie d'Alzheimer, démence
> Sclérose en plaques
> Céphalées, migraines
> Trouble de la marche
> Spasmes face et cou (toxine botulique)
> Trouble du sommeil dans le cadre d'une maladie neurologique

ETP AVC, AIT*, PARKINSON, SEP**

Des séances d'éducation thérapeutique du patient sont organisées à l'UTEP (unité transversale d'éducation du patient) en dehors de toute hospitalisation, pour comprendre la maladie et son traitement, pour répondre à vos questions. Ce programme fait partie intégrante de la prise en charge de votre pathologie.

ETP AVC, AIT, Parkinson • 03 21 99 31 40
ETP SEP • 03 21 99 30 56

* Accident Ischémique transitoire. * *sclérose en plaques.

CONSULTATIONS MÉMOIRE

Les consultations de la mémoire permettent de tester un patient pour poser rapidement un diagnostic de type Alzheimer ou démence sénile. Elles ont lieu sur rendez-vous au rez-de-chaussée.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 30 56

CONSULTATIONS DOULEUR CHRONIQUE

Les consultations douleur permettent de prendre en charge la personne qui souffre d'une douleur persistante au-delà de 3 mois et rebelle aux traitements antalgiques usuels.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 31 94

Un plateau technique de pointe

Le plateau technique du Centre Hospitalier donne aux praticiens la capacité de poser des diagnostics précis grace à la performance des appareils d'imagerie tels que Consultations douleur chronique scanner, IRM, Tep Scan...

Le Centre Hospitalier réalise les IRM 24h/24 pour les diagnostics des AVC dans le cadre des thrombolyses (injection de médicaments pour dissoudre le caillot).

DOULEUR

Avoir mal n'est plus tolérable. Il existe de nombreuses solutions pour prévenir et/ou soulager la douleur.

Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer s'est engagé dans une démarche forte de lutte contre toutes les formes de douleurs physiques et psychiques. Dans les services d'hospitalisation, l'évaluation de la douleur est le premier pas vers la mise en place de moyens pour la soulager. Aidez les soignants à vous soulager en exprimant votre douleur. Essayez de la qualifier, de la décrire et de la quantifier. Le dialogue est le meilleur moyen de trouver des solutions. Si la douleur est physique, des protocoles seront mis en place.

S'il s'agit de souffrance psychique (angoisses, mal-être, solitude...) une équipe de psychologues est à même de vous rendre visite et de vous écouter.
D'autre part des associations peuvent vous rencontrer et vous épauler.

CONSULTATION DOULEUR CHRONIQUE

Vous souffrez de douleurs chroniques ? Certains gestes vous sont douloureux ? Le froid renforce cette sensation ? Il existe des moyens de vous soulager. Mais pour cela, poser le bon diagnostic est capital. La consultation douleur permet de chercher la ou les causes de votre douleur et de mettre en place un traitement. Une consultation douleur chronique est dédiée à l'enfant.

Rez-de-chaussée • 03 21 99 31 94

ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

Cette équipe pluridisciplinaire rencontre le malade à la demande du service, du patient ou de sa famille. Objectif : maintenir la meilleure qualité de vie possible, au cours d'une pathologie avancée, en tenant compte des symptômes douloureux et aussi de la souffrance psychologique.

03 21 99 32 28

PRÉVENTION DOULEUR CHEZ L'ENFANT ET LE NOUVEAU-NÉ

Dans les services de pédiatrie, les équipes sont formées pour mesurer, prévenir et soulager la douleur des petits comme des plus grands. Des gestes étudiés, du matériel adapté, des protocoles répétés aident les enfants à mieux vivre le moment des soins. Pour les enfants ou les adolescents confrontés à une souffrance psychique, une équipe de pédo-psychiatres peut se déplacer dans la chambre à la rencontre des mineurs et de leurs familles.

2ème étage - Ailes 5 et 6 • 03 21 99 30 25

L'évaluation de la douleur, c'est d'abord vous,

car tout le monde ne réagit pas de la même manière.

Il est possible de mesurer l'intensité de la douleur.
Pour mesurer l'intensité de la douleur, plusieurs échelles sont à notre disposition.

Il faut utiliser celle qui vous convient.
Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux votre traitement antalgique. La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est-à-dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de votre prise en charge dans notre établissement de santé.

SANTÉ MENTALE

PSYCHIATRIE

Les soins en santé mentale sont organisés autour de 2 lieux de consultation appelés Centres Médico Psychologiques situés à Boulogne.
En fonction de votre lieu d'habitation, l'un des centres est habilité à vous recevoir :les personnes habitant la communauté de communes des 2 caps et la partie nord de Boulogne sont accueillies au CMP nord : 0321993879, place Navarin , celles habitant la communauté de communes de Desvres Samer et le sud du boulonnais sont accueillies au CMP sud 0321876265, rue Edmond Hédouin.

Si nécessaire, d'autres dispositifs peuvent compléter ces soins : hospitalisation complète (bâtiment situé à proximité de l'hôpital Duchenne), hospitalisation de Jour (sur le site Duflos).
Les équipes de psychiatrie interviennent également sur l'hôpital (aux urgences, dans les services de soins) et dans les structures rattachées (EHPAD...)

Boulogne Secteur Nord • 03 21 99 30 36

Boulogne Secteur Sud • 03 21 99 30 37

Pour en savoir plus sur la santé mentale dans le boulonnais,connectez vous sur :
www.ch-boulogne.fr/la-psychiatrie/présentation-générale

ADDICTION

UN PROBLÈME DE DÉPENDANCE ?

TROUVEZ DE L'AIDE au Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie CSAPA 3 place Navarin - 1er étage - Boulogne-sur-Mer

03 21 99 38 82

consultations uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

1) Suivi famille
2) Groupes thérapeutiques
- Vivre bien sans produit (maintien de l'abstinence)
- La rémission (prévention de la rechute)

3) Atelier cuisine thérapeutique
Redécouvrir le plaisir et la convivialité dans le cadre d'atelier cuisine
4) Atelier de rééducation sportive
Redécouvrir le plaisir et la convivialité en pratiquant une activité sportive

ADDICTOLOGIE

Le Centre Hospitalier accompagne des personnes en difficulté ou dépendante d'un produit (alcool, tabac, cannabis drogue etc...) ou d'un comportement (jeu d'argent, jeu vidéo, alimentation etc...)
Il vous propose de bénéficier d'une prise de contact en CSAPA situé 3 place Navarin Tel. 03 21 99 38 82 qui élaborera avec vous votre projet de soin au sein de cette structure ou en hospitalisation. Les possibilités sont multiples : consultations, validation de projets de prise en charge par baclofene à des doses thérapeutiques, substitution par méthadone ou buprénorphine, dépistages et surveillances biologiques et toxicologiques, réalisation de fibroscanner hépatique, hospitalisation complète pour 7 ou 13 jours ou hospitalisation de jour de 5 jours.
En cas d'urgence, l'hopital dispose d'une équipe de liaison en addictologie (EHLA) à même de vous accompagner pour toutes les difficultés précitées dans l'hôpital ou au sein de structures externes comme les foyers d'accueil. Vous pouvez également prendre rendez-vous dans des structures externes comme le centre de consultation hospitalier de Marquise ou dans un centre de consultation addictologique à Desvres.

03 21 99 39 50

Le Centre Méthadone

Il délivre la méthadone dans le cadre d'un protocole déterminé en ambulatoire : ouvert du lundi au vendredi de 10h à 15h.

Equipe Hospitalière de Liaison en Addictologie (EHLA)

Cette équipe pluridisciplinaire rencontre la personne hospitalisée à sa demande, celle du service ou de sa famille

Objectif :
- dépister les consommations,
- informer sur les possibilités de prise en charge,
- orienter l'usager et sa famille dans le parcours de soin.

CANCER

Dès l'annonce de votre cancer par votre médecin, un entretien avec une infirmière coordinatrice des soins de support va vous être proposé pour vous expliquer votre parcours de soins de façon détaillée, en prenant le temps de répondre à vos questions, vos inquiétudes, de faire un premier bilan de vos besoins en soins dits de « support » et de prendre des rendez-vous avec les personnes pouvant vous aider : psychologue, assistante sociale, diététicienne, socio-esthéticienne, art-thérapeute...

IMAGERIE MÉDICALE

Tous les moyens diagnostiques sont mis en œuvre pour dépister et diagnotiquer les patients atteints de cancer et ensuite vérifier l'efficacité des traitements.

Rez-de-chaussée - Aile 1 - Du lundi au vendredi 8h-17h
03 21 99 30 25

CHIMIOTHÉRAPIE

Les patients sont pris en charge, soit en ambulatoire à l'hôpital de jour de médecine, soit en cure de quelques jours en hospitalisation dans les différents services du Centre Hospitalier. L'oncologue médical ou le spécialiste d'organe qualifié compétent en cancérologie, prescrit et suit le traitement. Selon les traitements, des chimiothérapies localisées sont réalisées par radiologie interventionnelle.

DÉPISTAGE CANCER

Dans le cadre des dépistages organisés, vous pouvez contacter les services concernés.

aire cancers
Accueil, Information, Rencontre, Ecoute.

La maladie implique un changement de vos habitudes. Elle peut bouleverser vos projets.

L'Aire Cancers est un lieu d'information ouvert dont l'accès est libre et gratuit. Cet espace est dédié aux patients, à leurs proches, à toute personne sensibilisée au cancer.
03 21 99 39 13
Accompagnatrices santé
06 19 10 15 01 - 06 19 10 15 83
Permanences (au niveau du hall) :
lundi-vendredi : 10h15-12h15 et 13h45-17h45
mercredi : 13h45-17h45

CHIRURGIE CANCÉROLOGIQUE

- **Chirurgie Digestive** 03 21 99 30 38
- **Chirurgie ORL** 03 21 99 38 20
- **Chirurgie Thoracique** 03 21 99 30 22
- **Chirurgie du Sein** 03 21 99 30 21 - 03 21 99 30 38
- **Chirurgie Reconstructrice** 03 21 99 31 61
- **Chirurgie Gynécologique** 03 21 99 30 38
- **Chirurgie Urologique** 03 21 99 30 29

Selon les indications, les interventions peuvent être réalisées par voie cœlioscopique.

RADIOTHÉRAPIE

La radiothérapie consiste à exposer les cellules cancéreuses d'une tumeur à des rayonnements qui empêchent la multiplication des cellules malades et entraînent leur destruction. La radiothérapie est un traitement fréquent du cancer, mais pas systématique. Son indication dépend de la localisation du cancer, de son stade d'évolution et de l'état général de la personne malade. Des équipes vous prennent en charge sur le site Joliot Curie, dans le cadre du groupement de coopération sanitaire.

Centre Joliot Curie - Route de Desvres
62280 Saint-Martin Boulogne
03 21 31 20 20

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Le service réalise des examens (scintigraphie et Tep Scan) à visée diagnostique grâce à l'administration de deux médicaments radiopharmaceutiques qui permettent d'étudier l'organe à explorer.
Le service est équipé de deux gamma caméras (hybrides associées à un scanner) et d'un tomographe à émission de positons associé à un scanner (Tep Scan).

Rez-de-chaussée - Aile 1 - Du lundi au vendredi 8h-17h
03 21 99 30 08

ETP LE CANCER, LE TRAITEMENT ET APRÈS

Un programme d'éducation thérapeutique est proposé à la fin du traitement de votre cancer.
Après un diagnostic individuel, l'objectif est de développer des compétences pour gérer et organiser au mieux la vie après le traitement du cancer. Plusieurs ateliers sont proposés: partage d'expérience, démarches administratives et sociales conseils alimentaires et activités physiques.

ONCO-PÉDIATRIE

Dans le cadre de la coordination des soins organisée par le réseau PEDONCO, le CHRU de Lille (Hôpital Jeanne de Flandre) ou le Centre Oscar Lambret peuvent proposer aux enfants et à leurs parents, de réaliser certaines de leurs séances de chimiothérapies, certains bilans biologiques inter cures, ou certaines transfusions de concentrés globulaires et plaquettaires au Centre Hospitalier de Boulogne, pour limiter le nombre d'aller-retours hebdomadaires sur Lille.
La prise en charge peut se faire en hospitalisation complète ou de jour.

Service de Pédiatrie • 03 21 99 30 25

CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE

La chirurgie réparatrice du corps et du visage suite à un cancer est prise en charge et permet de gommer les stigmates laissées par la maladie et les traitements (avec ou sans prothèse).

ONCO-HÉMATOLOGIE

Le service d'Onco-hématologie est spécialisé dans la prise en charge des maladies du sang et de leurs complications.
Il comprend trois secteurs d'activités :
. le secteur stérile,
. l'hospitalisation conventionnelle,
. l'hôpital de jour et la consultation.
Le service d'Onco-hématologie a une activité de recherche clinique portant sur l'évaluation des nouveaux traitements, dans le cadre de protocoles de phase II ou III, en collaboration avec plusieurs groupes coopérateurs notamment dans le domaine des lymphomes et des leucémies aiguës. Il assure la quasitotalité du parcours thérapeutique du patient jusqu'à l'autogreffe de cellules souches hématopoïétiques. La prise en charge des allogreffes qui concernent une dizaine de patients par an est réalisée au CHRU de Lille en étroite collaboration.

ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

Cette équipe pluridisciplinaire rencontre le malade à la demande du service, du patient ou de sa famille.
Objectif : maintenir la meilleure qualité de vie possible, au cours d'une pathologie avancée, en tenant compte des symptômes douloureux et aussi de la souffrance psychologique.

03 21 99 32 28

LES BÉNÉVOLES DE LA LIGUE

vous accueillent, vous écoutent,et partagent leur propre expérience de la maladie.

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE
101 comités

3C DES 3 CAPS

Le CHB fait partie d'un centre de coordination en cancérologie.
Ce centre contrôle la qualité de la prise en charge notamment sur :

un avis médical concerté grâce au passage du dossier du patient en réunion de Concertation Pluridisciplinaire RCP.

La remise d'un Programme Personnalisé de Soins (PPS) programmant l'enchaînement des traitements d'un dispositif d'annonce et de soins de support.

L'évaluation par les professionnels de leurs pratiques (respect des délais de prise en charge, respect des protocoles...).

3C des 3 Caps
CENTRE de COORDINATION en CANCÉROLOGIE

• Clinique "LES ACACIAS" • Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil
• Centre Hospitalier de Boulogne • Centre Hospitalier de Calais
• Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer

RADIO & IMAGERIE

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Le service réalise des examens (scintigraphie et Tep Scan) à visée diagnostique grâce à l'administration de médicaments radiopharmaceutiques qui permettent d'étudier l'organe à explorer. Le service est équipé de 2 gamma caméras hybrides (couplées à un scanner) et d'un tomographe à émission de positons associé à un scanner (Tep Scan).

Les examens sont réalisés sur rendez-vous, pris soit à l'accueil du secrétariat de Médecine Nucléaire, soit par téléphone au 03.21.99.30.08.

Rez-de-chaussée - Aile 1 • 03 21 99 30 08
Lundi au vendredi de 8h à 17h

IMAGERIE MÉDICALE

Le service réalise des examens à visée thérapeutique et diagnostique dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de radioprotection du patient. Un archivage de vos examens d'imagerie est assuré par nos services, et ce gratuitement.

Radiologie-échographie

Depuis juin 2011, le service a développé un secteur Imagerie de la Femme grâce à une équipe médicale et paramédicale spécialisée et à l'installation de matériels de dernière génération.

Rez-de-chaussée - Aile 1 • 03 21 99 30 10
Lundi au vendredi de 8h à 18h

- radiologie
- échographie
- mammographie - biopsie
- échographie mammaire et pelvienne
- repérage opératoire
- radiologie interventionnelle
- échographie ostéo articulaire
- ostéodensitométrie

Scanner-IRM

Le service est doté de 2 scanners (64 et 128 barrettes), ouverts au public de 7h à 20h du lundi au vendredi. Afin d'améliorer la prise en charge des patients aux Urgences, un 3ème scanner sera installé dans le service des Urgences, en septembre 2016.

Le service est également équipé de 2 IRM (1.5T et 3T), ouvertes au public de 7h à 20h du lundi au vendredi. Une 3ème IRM, dédiée aux examens ostéo-articulaires, sera elle installée en janvier 2016.

Les examens sont réalisés sur rendez-vous, pris soit à l'accueil du secrétariat de l'Imagerie 2, soit par téléphone.
Les urgences sont prises en charge 24h/24h.

Rez-de-chaussée - Aile 1 • 03 21 99 30 11
Lundi au vendredi de 8h à 20h

LABO-RATOIRE

PHARMACIE-STÉRILISATION

La pharmacie à usage intérieur dispense les médicaments prescrits sur ordonnance pour les patients hospitalisés, prépare les médicaments anticancéreux administrés aux patients, gère et distribue aux services de soins les dispositifs médicaux stériles et pansements, assure la stérilisation des dispositifs médicaux utilisés lors des interventions chirurgicales. ajouter à la fin du paragraphe La pharmacie est ouverte au public de 9h à 17h du lundi au samedi pour dispenser les médicaments autorisés en rétrocession hospitalière.

03 21 99 30 52

LABORATOIRE

Le laboratoire est ouvert au public de 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi et de 8h00 à 12h00 le samedi.

Les consultants externes sont accueillis sans rendez-vous sauf pour les analyses spécialisées. Situé au rez de chaussée du site Duchenne, le laboratoire réalise, en continu, pour les services de soins et les consultants externes les analyses de biologie médicale dans les domaines suivants :

· Hématologie et Immuno-hématologie
· Biochimie
· Hormonologie
· Immunologie comprenant l'allergologie, l'auto-immunité, la sérologie
· Hémostase
· Microbiologie
· Parasitologie
· Mycologie
· Assistance médicale à la procréation (spermiologie)

Le laboratoire réalise également les analyses de biologie environnementale pour le Centre Hospitalier.
Accrédité selon la norme ISO EN 15189, il veille à poursuivre une démarche d'amélioration continue de la qualité et à maintenir un renouvellement technologique permanent.

Rez-de-chaussée - Aile 1 • 03 21 99 30 12

BLOC ANESTHÉSIE

BLOC OPÉRATOIRE

Le Bloc Opératoire dispose de 13 salles d'opération entièrement équipées permettant une prise en charge optimale des patients. dont 3 salles se trouvant dans une zone hyper aseptique.
- Une salle de radiologie interventionnelle,
- Une salle de rythmologie et de chirurgie vasculaire périphérique
- Deux salles de péridurales.
- Une salle de surveillance post-interventionnelle .

Le bloc obstétrical comprend 3 salles d'accouchement «classique» , une salle «nature» et 1 salle de césarienne.

1er étage

INFECTIOLOGIE ITINÉRANTE

Pour lutter plus efficacement contre les risques infectieux, une cellule d'infectiologie itinérante a mis en place des protocoles permettant de partager les informations de risques identifiés et de mettre en oeuvre les moyens de lutte nécessaires et suffisants.

ANESTHÉSIE

La réussite d'une opération de chirurgie dépend souvent d'une anesthésie de qualité prenant en compte votre état de santé, votre sécurité et votre bien-être post-opératoire, notamment la gestion de la douleur.

Rez-de-Chaussée - zone des consultations
03 21 99 33 33 • poste 40 56

LA CHIRURGIE AMBULATOIRE AU CHB

Aujourd'hui la norme consiste à accepter de vivre un séjour à l'hôpital pour toute intervention chirurgicale.
Mais il existe une alternative : la chirurgie ambulatoire.

Si votre situation personnelle le permet (être entouré,être joignable par téléphone, habiter à proximité d'une agglomération...) et en fonction de l'intervention, il est possible de vous opérer dans la journée et de vous autoriser à rentrer chez vous le soir.

Moins traumatisant, moins contraignant, plus confortable, ce mode de prise en charge se développe au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-mer.

Déjà 32% des interventions en France se font en mode ambulatoire... Parlez-en à votre médecin ou à votre chirurgien si vous devez bénéficier de l'une ou l'autre des interventions suivantes :

Chirurgie digestive : vésicule sous coelioscopie, hémorroïdes, hernie
Chirurgie vasculaire : stripping, pose de cathéter à chambre implantable (PAC)
Ophtalmologie : cataracte
Gynécologie : coelioscopie diagnostique, hystéroscopie, méthode essure
Chirurgie reconstructice : greffe cutanée
Chirurgie esthétique : réfection cutanée, prothèses, plastie oreilles
ORL/stomatologie : végétations, drains, dents de sagesse
Urologie : posthectomie, plastie prépuce
Gastroentérologie : coloscopie
Cardiologie : rythmologie interventionnelle
Traumatologie : canal carpien, petite osthéosynthèse, arthroscopie
Anesthésie : péridurale antalgique pour lombalgie

RÉÉDUCATION

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Le service de médecine physique et réadaptation assure la prise en charge globale des patients dans un projet de rééducation et/ou de réautonomisation.
Les champs d'activités : consultation d'appareillage et de podo-orthésie, rééducation vestibulaire et spasticité

03 21 99 30 54

KINÉSITHÉRAPIE

L'équipe de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, professeurs d'activités physiques se déplace en chambre pour faire travailler les membres et l'ensemble des fonctions des patients hospitalisés dont l'état le nécessite. Cette équipe pluridisciplinaire intervient sur prescription médicale suite à une intervention chirurgicale ou à une pathologie médicale.

Rez-de-chaussée

LES CHAMPS D'ACTIVITÉS

> Tonicité du bébé prématuré
> Kinésithérapie respiratoire
> Rééducation post AVC
> Compétence en aide technique pour retour à domicile
> Confection d'orthèses
> Prévention des troubles de la déglutition
> Prévention du syndrome post chute
> Prévention du syndrome postural

SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION

Le service de soins de suite et de réadaptation permet une rééducation et une réadaptation des personnes à leur environnement initial après une hospitalisation court séjour. L'activité de soins de Suite (SSR) a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

03 21 99 30 55

Lutter contre les infections associées aux soins et contre les infections nosocomiales

Une équipe opérationnelle d'hygiène participe à la gestion du risque infectieux. Des réunions régulières rassemblant toutes les catégories professionnelles sont organisées afin de mettre en place des plans d'actions, fondés sur des recommandations nationales et visant l'amélioration de la sécurité des soins en faisant évoluer perpétuellement les pratiques.

UNITÉ TRANSVERSALE DE SOUTIEN NUTRITIONNEL

L'UTSN a pour vocation principale le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels chez les patients hospitalisés(perte de poids liée à la maladie, régimes spécifiques). Un entretien avec une diététicienne est possible pendant votre séjour.

Diététiciennes • 03 21 99 33 33 • Poste 8001

UTSN : nutritionnistes • 03 21 99 32 66

UTEP

L'unité transversale d'éducation du patient propose en ambulatoire des programmes d'éducation en fonction de votre pathologie.

03 21 99 31 40

LA QUALITÉ AU CHB

Pour améliorer en permanence la qualité, la sécurité des soins et toutes les prestations fournies,
le Centre Hospitalier de Boulogne est régulièrement audité :

- Certification des établissements de santé par la HAS (Haute Autorité de Santé)
- Accréditation européenne JACIE (autogreffe en hématologie)
- Accréditation COFRAC dans la recherche de légionelle dans les eaux (laboratoire)
- Les résultats (indicateurs nationaux) sont diffusés sur les panneaux d'affichage au niveau des ascenseurs, et sur le site internet :

WWW.CH-BOULOGNE.FR

PLAN